

Agen, lundi 16 mai 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 MAI JOURNÉE MONDIALE CONTRE L'HOMOPHOBIE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : UN ENGAGEMENT CONSTANT DU DÉPARTEMENT

A l'occasion du 17 mai, le Département met un coup de projecteur sur cette journée, fidèlement aux engagements portés par la présidente **Sophie Borderie** et **Marylène Paillarès**, vice-présidente en charge de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les discriminations.

Placée sous le signe de la lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, à l'Hôtel du Département, la journée s'est concrétisée par 2 temps forts, moyens d'exprimer l'attachement à **la lutte contre toutes formes de discriminations**.

Performance artistique et expo photo

Par un collage éphémère et « vitaminé » reprenant les codes arc-en-ciel des fiertés LGBT (qui représentent la diversité), **l'artiste marmandaise Mickaëlle Delamé** a mis en couleur le grand escalier de l'Hôtel du Département.

L'exposition « Bannis » du **photographe Quentin Houdas** est, quant à elle, accrochée sur les grilles de la cour d'Honneur. De magnifiques photos grand format présentent des portraits de personnes homosexuelles ayant fui leur pays d'origine.

Retrouvez, avec ce QR code, plus d'infos pour découvrir leurs histoires dans le guide de l'exposition « Bannis » par Quentin Houdas.



L'exposition « Bannis » sera **visible, en accès libre jusqu'au 31 mai**, en se rendant simplement à l'Hôtel du Département.

L'exposition photo a été suggérée par le **collectif Mixité**, constitué de 4 associations : **Ecce homo, AIDES47, Le Refuge et La Mèche**. Le collectif travaille autour des questions LGBTI en Lot-et-Garonne.

La lutte contre les discriminations auprès des jeunes générations

La célébration de la journée du 17 mai avec les 2 temps forts « ponctuels » proposés ci-dessus est la partie apparente d'un **travail au long cours et en profondeur mené par le Conseil départemental**.

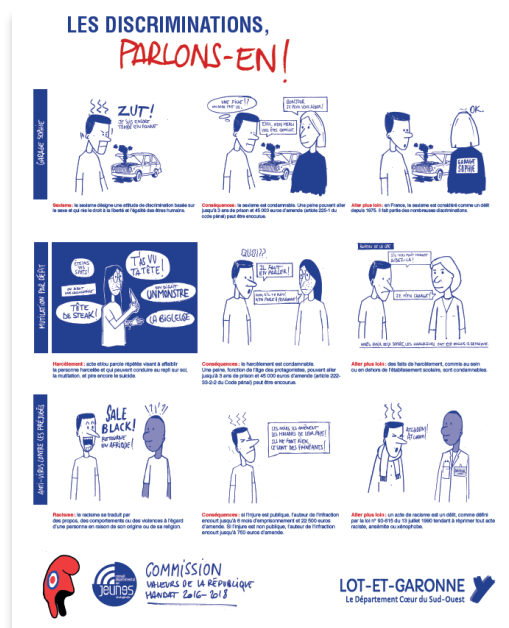
En effet, **mettre en lumière, et donc faire réfléchir et agir, les jeunes générations** sur la problématique de toutes discriminations, quelles qu'elles soient, est une action menée depuis de nombreuses années.

De 2017 à 2020, le Département a lancé annuellement un **appel à projets autour des discriminations et du harcèlement scolaire**, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et les Francas. Au total, **24 journées** sur cette thématique ont été réalisées **au sein des collèges sur 4 ans**.

En parallèle, le **Conseil départemental des jeunes** et la **Convention éducative** sont des dispositifs qui permettent d'être relais sur la thématique.

Au titre du CDJ, **plusieurs groupes ont travaillé sur les discriminations**. Deux ont réalisé un travail tout particulier qui a été largement diffusé :

- Un diaporama intitulé « Harcèlements » qui pose les bases des mécanismes d'agressions physiques et morales
- Une planche BD « Les discriminations, parlons-en » a été diffusée dans tous les établissements scolaires.



En ce qui concerne la Convention éducative, plusieurs itinéraires autour des discriminations existent et sont portés par les grands partenaires d'Éducation populaire du Département (Ligue de l'enseignement, les Francas, l'Ifac, Maison de l'Europe ou encore la Licra...).

Au total, **près d'une dizaine d'actions différentes**, en lien avec la thématique, **est proposée sur l'année scolaire 2021/2022**. Discriminations, égalité fille-garçon, lutte contre l'homophobie font partie des sujets de réflexion et d'actions.

Les valeurs d'éducation et de citoyenneté au Département

Le Département défend le principe suivant : « **Les valeurs de culture, éducation, citoyenneté, laïcité, respect d'autrui, etc. sont les ciments de la vie collective et du bien vivre ensemble. Le partage de ces valeurs est également essentiel pour la construction, le développement et l'animation du territoire. Le Département, attaché à ces valeurs, a souhaité résolument s'engager dans ce domaine d'actions, tout à la fois source de bien-être et vecteurs d'éducation, d'identité socioculturelle et de lien social** ». Ceci est inscrit dans les conventions d'objectifs avec les associations.

A ce titre, le Département finance ses partenaires principaux au titre de l'Éducation populaire. En 2022, il finance 5 associations (Ligue de l'enseignement, Francas, Ifac, Maison de l'Europe, Ifac, Mouvement jeunesse-Monte le son) à hauteur de 82 000 € au total.

Contact presse :
Mathieu Stievet, Directeur de la Communication
Conseil départemental de Lot-et-Garonne
 Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr